

CCE du 7 juillet 2010

Se préparer au meilleur comme au pire...

Sous la Présidence de Monsieur Charles Edelstenne, le Comité Central d'Entreprise qui s'est tenu hier à Saint Cloud, était particulièrement attendu pour connaître, en direct, l'analyse de notre PDG sur la situation de notre Société.

De l'exposé du PDG, la CFDT retient de ses commentaires et analyses :

- **pour les avions civils**, la situation s'améliore en ce sens qu'elle n'empire pas. En effet, selon lui, nous ne sommes pas en phase de reprise et la crise économique pèse toujours lourdement. Le marché d'occasion des avions d'affaires est tellement déprimé qu'il continue à affecter par ricochet les ventes d'avions neufs.
- **pour les avions militaires**, la cadence d'un Rafale/mois se poursuit pour la commande France; avec néanmoins de grandes interrogations en regard du budget de la défense qui subit des "arbitrages" compte tenu des déficits publics. Pour ce qui est de l'export (Brésil, E.A.U., Inde, Suisse, Lybie ...) des ventes demeurent potentiellement possibles mais sans visibilité à ce jour quant à leur concrétisation.

Il faut réussir à passer le cap de la crise. C'est en ce sens que, contrairement à la concurrence qui a licencié des milliers de salariés, le PDG a préféré avoir recours au chômage partiel et à la compression des dépenses. A la question d'un élu "*êtes vous prêt à ré ouvrir la négociation salariale*", le PDG a émis une fin de non recevoir...

Revenant sur la charge, le PDG évoque un véritable pilotage à vue avec une volonté d'adaptation, y compris en anticipant pour maintenir l'emploi.

Tout en rappelant que les prévisionnistes du secteur aéronautique tablent sur un volume de vente future d'avions civils sur dix ans au moins égal à la décennie passée, il s'interroge néanmoins sur la date de démarrage de ce nouveau cycle.

En forme de conclusion le PDG se dit " ... *ni optimiste, ni pessimiste mais attentiste* ..." en rajoutant qu'il faut "***... se préparer au meilleur comme au pire***".

Alpha 21,

Selon la DG, le projet Alpha 21 se déroulera sans licenciement avec des évolutions professionnelles (accompagnement Ressources Humaines, suivi de carrière, etc.) et en tenant compte des départs en retraite sur la durée de mise en place. Pour la DG, les moyens modernes doivent permettre de faire baisser les coûts sans pour autant déshumaniser les relations sociales dans l'entreprise. Elle rajoute s'être renseignée auprès d'autres Sociétés qui ont aussi modifié leurs systèmes de ressources humaines afin d'éviter des erreurs.

Pour la CFDT, ce projet demeure très flou quant à ses conséquences sociales et sociologiques. Une seule certitude, ce sont encore environ une vingtaine de postes de travail qui disparaîtront au Niveau Société. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain CCE pour que les élus donnent un avis, conformément à la loi. Il importe que tout le Personnel concerné (et au-delà) continue de donner son ressenti sur ces questions auprès des représentants CFDT.

Centrale logistique,

Ce projet visant à réduire les coûts de stockage, devrait se passer, comme pour le projet Alpha 21, sans aucun licenciement. La DG mise sur des départs naturels (retraite) et sur des reclassements accompagnés de formation si besoin. **Pour autant, la CFDT relève** que ce sont une cinquantaine de poste de travail qui, à terme, disparaissent sur 4 ans. De plus, malgré nos demandes, la DG n'a apporté aucune réponse précise sur le détail des mesures sociales. Dans ces conditions, les élus CFDT au CCE ont voté contre ce projet.

Les plans de charge,

En fabrication, grâce aux commandes acquises avant la crise, le plan de charge société est assuré jusqu'en fin d'année 2012.

Les charges espérées en cas de reprise permettent d'extrapoler ce plan jusqu'en 2014.

Le plan de charge "sûres" ETUDES se maintient jusqu'au premier semestre 2012.

Transfert de charges inter-établissements et sous-traitance,

Le transfert de charges d'Argenteuil vers Biarritz est d'environ 700 h/mois et, vers Martignas, de 3000 h/mois. Suite à la baisse de cadences et au rapatriement des charges externes, la sous-traitance représente (en 2010), 50 % de la charge Société, alors qu'elle avait énormément augmenté de 2005 à 2009.

A noter que 80 % de cette sous-traitance est réalisée par des Sociétés françaises. Au delà des considérations sociales et de statut des Personnels, en cas de reprise, ces Sociétés seront-elles en capacité de répondre à la demande ?

La négociation sur le dialogue social,

La DG a unilatéralement dénoncé l'Accord de 1999 sur le "Rôle Moyens et Carrières des Représentants du Personnel". C'est, selon ses dires, parce qu'elle a constaté des dérives et, surtout, parce que les moyens mis en œuvre étaient "exorbitants" par rapport à ceux prévus par la loi. Elle considère ainsi qu'il ne lui était plus possible de les maintenir.

Si les négociations en cours font apparaître quelques avancées, elles ne sont pas de nature à préserver les équilibres sociaux dans la Société. Suite à notre interpellation, le PDG réagit en indiquant que le projet d'accord présenté est déjà très supérieur au minimum légal. Il rajoute, un rien provocateur, que notre société a vocation à faire des avions plutôt que du dialogue social.

Reste que, pour la CFDT, il serait dangereux d'oublier que précisément les avions ne sauraient être fabriqués sans le Personnel ...

En conclusion,

L'aviation d'affaire est lourdement impactée par la crise économique et les contrats militaires exports tardent à se concrétiser. Il importe que cette situation ne dure pas trop longtemps...